

Cours d'allemand 2022-2023

Tout Public : Faux-débutants et locuteurs avancés, résidant ou non à Rouen.

Lieu : MJC Rouen-Gauche (à la sortie du métro station Saint-Sever, entrée sous l'arcade gauche de l'Hôtel IBIS)

Horaires : Mardi de 18h00 à 19h30 (Faux-Débutants)
Mardi de 19h30 à 21h00 (Avancés)
sauf vacances scolaires

1er cours : mardi 13 septembre 2022

Participation : Coût forfaitaire :

- Faux-débutants et Avancés : 225 € (150 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi)
+ 15 € d'adhésion à l'Association des Amis du Jumelage (8 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi)

Le premier cours d'essai est gratuit – Au-delà de ce premier cours, la participation et l'adhésion sont dues.

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas d'absence ou d'abandon en cours d'année.

Contact : Professeur d'Allemand : Mme LOY Rebecca

Courriel : rebecca.loy@univ-rouen.fr

Possibilité de rencontrer de jeunes Allemands : Assistant(e)s, Etudiant(e)s, Stagiaires, etc. ... chaque mercredi à partir de 18h30 au "Stammtisch" : table réservée au café *La Buvette du Robec*, rue Eau de Robec, rive droite.

Bulletin d'inscription

A remettre avec le règlement (au professeur au plus tard lors du 3e cours)

NOM & Prénom * :

Adresse postale *:

Code postal et ville *:Age *:

Tél. fixe et/ou portable :

Adresse E-mail *:

* mentions obligatoires

Règlement des cours par chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Jumelage Rouen-Hanovre :

en 1 chèque : correspondant au forfait des cours + le montant de l'adhésion (inscrire au dos le détail forfait-
adhésion)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège de l'association